Les trafics de viande de brousse africaine explosent en Europe: “ça a des effets dévastateurs pour la biodiversité et augmente le risque de transmission de maladies dangereuses comme la variole du singe”

16/09/2024 à 9h51



Le quartier Château-Rouge est en pleine effervescence. Fin d’après-midi, c’est l’heure des affaires pour les boutiques de ce carrefour des cultures africaines, au pied de la butte Montmartre à Paris. Sous les néons blancs d’une épicerie congolaise, les étals de poisson séché, d’herbes ciselées et de chikwangue – manioc enveloppé dans des feuilles de bananier – cachent d’autres denrées, vendues plus discrètement.

En sous-main, on peut s’y procurer de l’antilope ou du potamochère, cousin du phacochère : *« Entre 45 et 90 € le kilo »*, fait savoir le vendeur assis derrière sa caisse. Dans une boutique camerounaise un peu plus loin, on parle de *« pangolin »* et de *« porc-épic »*. 50 € pièce. L’importation

de ces viandes d’animaux sauvages en provenance d’Afrique, dite viande de brousse, est strictement interdite. À peine dissimulé pourtant, le marché prospère.

www.la-croix.com